

Problèmes sur ligne de bus 21

Après plusieurs remarques de la population, la municipalité a décidé de recenser les dysfonctionnements de bus. Les réclamations sont à adresser à la mairie directement à l'accueil ou par mail à l'adresse spécifique busfleville@gmail.com

Concours des maisons fleuries et décorées

Après plusieurs annulations dues aux crises sanitaires, la commission environnement pour le compte des maisons fleuries, et le comité des fêtes pour les maisons décorées, ont procédé à la remise des récompenses, des compositions florales (maisons fleuries) et des boîtes de chocolats (maisons décorées), le 1er mars à la salle des fêtes.

Un grand merci à tous les flévillois qui font de leurs maisons et jardins un ravissement pour les yeux : un fleurissement de toute beauté pour l'été et des illuminations chatoyantes pour les fêtes de fin d'année. La soirée s'est terminée par un moment convivial et un grand plaisir de se retrouver enfin.



Atelier de sensibilisation sur le hameçonnage sur Internet

Une conférence, animée par le conseiller numérique, Geoffrey Petit, consacré à l'hameçonnage sur Internet (technique frauduleuse destinée à leurrer l'internaute pour l'inciter à communiquer des données personnelles), sera organisée le samedi 9 avril à 14H30, à la salle des fêtes.



Les inscriptions seront prises jusqu'au 5 avril auprès de Geoffrey PETIT, conseiller numérique de la commune. Si vous souhaitez participer, merci de contacter M. Petit par téléphone au 06 73 65 30 37 ou par mail à conseillernumerique54@gmail.com.

Manifestations à venir...

12/03 - Soirée théâtre - (Annulée)

13/03 - Thé dansant - salle des fêtes

20/03 - Repas annuel du club des aînés - salle des fêtes

22/03 - Don du sang - salle des fêtes

03/04 - Brocante des enfants - salle des fêtes

08/04 - Restitution de compost - salle des fêtes

10/04 - 1er tour des élections présidentielles

16/04 - Visite du château de Fléville - (Annulée)

17/04 - Course aux œufs au château de Fléville

24/04 - 2ème tour des élections présidentielles

Du 11/04 au 15/04 - Vacances ou Centre de loisirs (ACM)

07/05 - Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 - Stèle rue Grignard (18h00) et Place du Monument (18h15)

07/05 et 08/05 - Salon de la peinture - salle des fêtes

15/05 - Brocante de printemps - aux alentours de la salle des fêtes

23/06 - Voyage du CCAS à Wingen-sur-Moder/Arzviller (fin des inscriptions mi-mai)

Carnaval

Une cinquantaine d'enfants ont fêté le retour des beaux jours en défilant dans les rues et en brûlant Monsieur Carnaval, sous un soleil radieux. Les enfants sont repartis avec un goûter, plus un jouet pour les costumés.



Après-midi chorales

Le 6 mars à l'église, deux chorales : « Var'Enchante » et « le Rond'Eau » ont effectué un concert. Plusieurs chants ont été ainsi entendus, dont un avec les enfants de la classe de Mme Renier, choriste de Var'Enchante. Pour terminer, l'ensemble des choristes ont chanté en commun.

Cet après-midi a ravi un public connaisseur de plus de 150 personnes, satisfaites d'avoir partagé ce joyeux moment, qui arrive après plusieurs reports dus aux crises sanitaires.



Appel aux volontaires

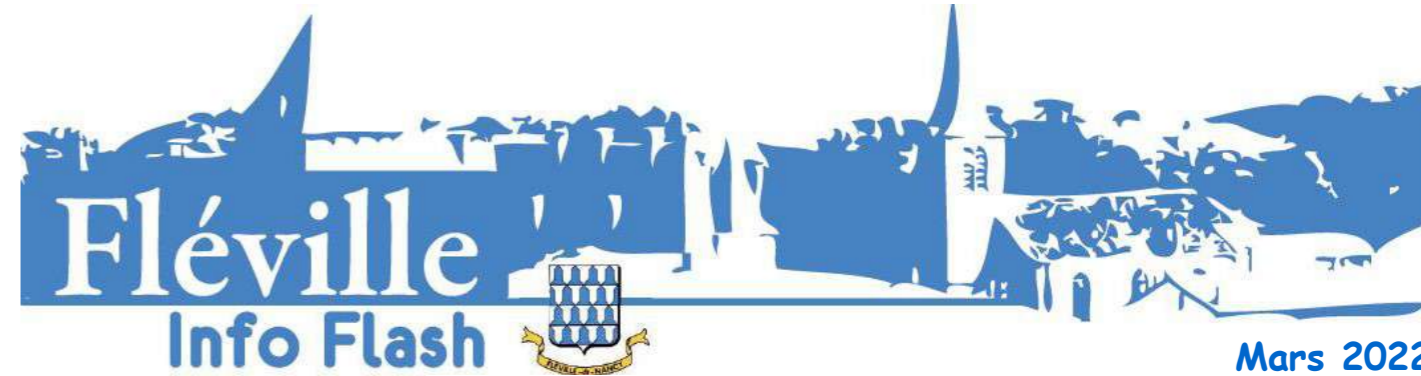
Un nettoyage de printemps aura lieu le samedi 26 mars 2022 de 9h à 11h30.

Vous souhaitez vous porter volontaire ?

2 lieux de rendez-vous sont proposés pour la constitution des groupes et la distribution du matériel.

1. Devant la mairie à 9h.
2. Sur le parking de la maison des associations à 9h également.

On compte sur vous !



Mars 2022

Cartes postales de Fléville

Les cartes postales sont disponibles à l'accueil de la mairie. Elles sont à 1€ les deux cartes postales.



Fermeture de la déchetterie de Ludres

La déchetterie de Ludres sera fermée du 21 février 2022 jusqu'à septembre prochain pour des travaux d'extension.

Dans ce numéro :

« Les Flé'Filous » ouverture le 7 mars ! 2

Le Conseil Municipal des Enfants 2

Capteurs CO2 à l'école 3

Travaux du cimetière 3

Dotation d'un nouveau véhicule aux services techniques 3

Problèmes de bus 4

Concours des maisons fleuries & décorées 4

MAIRIE DE
FLEVILLE-DEVANT-NANCY
18 rue du Château
54710 FLEVILLE
Tél. 03.83.26.35.25
Fax 03.83.26.13.84
E. mail : mairie@fleville.fr

Inauguration de la crèche « Les Flé'Filous »

Le vendredi 4 mars, à 11h, M. Alain Boulanger, maire de Fléville, a procédé à l'inauguration de la crèche « Les Flé'Filous » en présence de collègues du conseil municipal et de M. Julien Le Goff, secrétaire général de la Préfecture. Plusieurs personnalités politiques ont répondu à notre invitation : Messieurs Philippe Nachbar, Jean-François Husson et Olivier Jacquin, sénateurs de Meurthe-et-Moselle, M. Thibault Bazin, député de Meurthe-et-Moselle, Mme Assfeld-Lemaire, M. Luc Binsinger, conseillers départementaux, M. François Werner, premier vice-président à la Métropole et plusieurs maires et Elus.

L'inauguration a commencé par le traditionnel coupé de ruban à l'entrée de la structure, suivi d'une visite de la crèche. Tous les invités se sont retrouvés à la Maison des Associations pour les différents discours de M. Boulanger, maire, M. Le Goff, représentant M. le Préfet, M. Thibault Bazin, député, M. Jean-François Husson, représentant M. Jean Rottner, président de la région Grand Est, M. François Werner, représentant Mathieu Klein, président de la Métropole, Mme Gérardin, présidente du Comité d'administration de la CAF et M. Cullier, directeur général de l'UTML, gestionnaire de la crèche. M. Boulanger a remercié chaleureusement tous les acteurs qui ont œuvré à la belle réalisation de cette crèche « Les Flé'Filous ».



Echos du Conseil Municipal du 27 janvier 2022

Travaux de rénovation du groupe scolaire Jules Renard

Dans le cadre des projets d'investissement, des travaux de réaménagement sont prévus au sein du groupe scolaire Jules Renard. Ces travaux, à l'école élémentaire Jules Renard, concernent : la réfection et la création de sanitaires, la création d'un nouveau bureau de direction, et la mise aux normes de l'accessibilité. La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 2022 prévoit un subventionnement au taux maximum de 80%. Des travaux de sécurisation avec installation de visio-phones et alarmes PPMS sont également prévus pour le groupe scolaire. Le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) prévoit dans ses actions « la sécurisation des établissements scolaires » financés entre 20% et 80%.

Equipement de la Police Municipale

Afin de renforcer la protection de la Police Municipale de Fléville, un gilet pare-balles et une caméra piéton ont été commandés. Ces acquisitions font l'objet de subventions du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) au titre d'équipements de sécurité pour la Police Municipale. Il est prévu un montant d'aide forfaitaire de 250€ pour l'acquisition d'un gilet pare-balles et d'une subvention de 50% plafonné à 200€ pour l'acquisition d'une caméra piéton.

Extension du réseau de caméras de vidéo-protection

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance et la protection des habitants, la ville de Fléville a fait le choix d'étendre son réseau de caméras avec l'implantation de trois nouvelles caméras, place de l'hôtel de ville, parking salle des fêtes et sur la voie publique au niveau de la Maison des Associations et de la crèche « Les Flé'Filous ». En plus du dispositif d'aide à l'extension de la vidéo protection sur l'espace public, prévu par la Région Grand Est, au taux de 30%, le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) prévoit un taux de 20% à 50%.

Travaux de rénovation du Presbytère

Un réaménagement complet des locaux de l'ancien Presbytère est en cours. Ceci comprend notamment la rénovation des sols, des murs, de la toiture, des menuiseries, des sanitaires pour un montant de 190 000 € TTC. La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) prévoit dans son programme 2022 un subventionnement pour l'action « transformation ou réhabilitation de bâtiments communaux en vue de la création de logements communaux » pouvant atteindre 30%.

La crèche « Les Flé'Filous » a ouvert ses portes le 7 mars !

L'Union Territoriale Mutualiste Lorraine (UTML), entreprise non-lucrative du secteur de l'économie sociale et solidaire, s'est vu attribuer le marché de gestion de la crèche « Les Flé'Filous » pour les 5 années à venir. La remise des clés a eu lieu le 2 février dernier afin que l'UTML s'y installe et effectue les démarches pour l'obtention de l'agrément auprès de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

L'équipe est composée de 8 personnes dont une infirmière puéricultrice qui assure les fonctions de direction de la crèche accompagnée de 2 auxiliaires de puériculture, une éducatrice de jeunes enfants, 3 professionnelles titulaires d'un CAP petite enfance et d'un agent polyvalent. La crèche sera donc ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les abords de la crèche ont été végétalisés par la Métropole du Grand Nancy en lien avec la commune, en vue de créer un écran entre le parvis et la route et un écran de verdure autour de cet équipement. Il est important de souligner l'excellente coopération entre l'agence Archilor, Maître d'œuvre de l'opération, l'ensemble des entreprises et la mairie. Celle-ci a permis, malgré le contexte particulier de la crise sanitaire, un déroulement du chantier sans difficulté, ni retard de livraison, ni avenants. Le coût des travaux de la crèche est de 1 005 985 € TTC, pour les aménagements extérieurs, la Métropole a participé à hauteur de 282 700 € TTC et la ville 44 000 € TTC. Soit un coût global de 1 332 685 € TTC. La participation des financeurs que sont l'Etat au titre de la DSIL et de la DETR, de la région Grand Est au titre de Climaxion, la CAF au titre de la subvention crèche nous ont aidé à hauteur de 598 733 € soit 71% de subvention du montant HT de la crèche. Un grand merci à toutes ces instances sans qui ce projet n'aurait certainement pas pu voir le jour.

Pour rappel, ce projet d'envergure a été étudié et mis en œuvre par deux municipalités, celle de 2014-2020 et l'équipe actuelle. Un grand merci à ces équipes pour leur contribution.

A l'initiative de la municipalité, une demi-journée porte ouverte s'est déroulée le samedi 5 mars, de 9h à 13h. 80 personnes sont venues visiter les locaux. Les retours sont plus que positifs.

Pour toute demande de renseignement concernant la crèche et les inscriptions, merci de contacter Mme Clémence WILD (directrice Enfance Famille de l'UTML) par téléphone au 07.85.00.77.24.



Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants s'est rapidement mis au travail. Sous l'impulsion du jeune Maire Martin Aliot, la commission « Environnement et Bien-être » s'est réunie le 23 février dernier et les commissions « Ecole sport et culture » et « Communication et solidarité » se sont réunies le 26 février.

Les commissions sont animées par les conseillers municipaux membres de la commission CME : Julia Grandgirard & Sophie Harel (Environnement et bien être) ; Stéphanie Collin & Jean-Baptiste Maillard (Ecole Sport et Culture) ; Sophie Harel (Communication et solidarité).

Lors de ces premières réunions, les jeunes conseillers municipaux étaient très investis et ont eu une réflexion active avec beaucoup d'idées. Celles-ci seront triées et priorisées lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants.

Les prochaines dates de réunion sont déjà arrêtées :

Conseil Municipal 19 mars à 9h30 ; Commission Environnement et bien être le 1^{er} juin à 9h30 ; Commission Ecole Sport et culture le 11 juin à 9h00 ; Commission Communication et solidarité le 11 juin à 11h00.



Elections

La mairie de Fléville est à la recherche d'assesseurs pour tenir les bureaux de vote, ainsi que de personnes pour le dépouillement (18h-20h) : pour les présidentielles (10 et 24 avril) et pour les législatives (12 et 19 juin).

Merci d'adresser vos coordonnées à la mairie (par mail à mairie@fleville.fr ou par téléphone au 03 83 26 35 25) en précisant vos disponibilités.



Label ville sportive

La cérémonie des labels communes/villes sportives, organisée par le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est (CROS), a eu lieu le samedi 26 février à la maison des sports de Tomblaine. 48 communes sur l'ensemble du Grand Est ont été labellisées. Fléville a obtenu cette belle récompense, mettant en lumière la richesse des équipements sportifs et du monde associatif de notre commune et l'engagement des bénévoles.



Une semaine « A travers les couleurs du bonheur » à l'ACM

« A travers les couleurs du bonheur » était le thème de la session. Peinture vitrail, windows colors, chasse aux objets colorés, peinture gonflante, kin-ball, visite du musée des beaux-arts... sont un éventail des activités, organisées sous la direction de Marine Maucotel, qui ont ravi petits et grands.



Travaux d'extension du cimetière



L'agrandissement du cimetière paysager étant devenu nécessaire, des travaux ont débuté en janvier pour une durée de 7 semaines.

L'aménagement de cette nouvelle tranche a été effectuée dans le même esprit que la partie existante : répartition entre des espaces consacrés aux concessions classiques, aux columbariums, aux cinéraires et aux plantations d'arbres.

Avec cet aménagement, la commune souhaite maintenir un service de qualité, dans un cadre apaisant et végétalisé.



Nouvelle recrue



A la suite du départ en retraite de Bernard Gustin, nous souhaitons la bienvenue à Joris Paquin, arrivé en février 2022 en qualité de chargé de maintenance du patrimoine bâti et ouvrier polyvalent des bâtiments. Joris travaille dans ce domaine depuis 2014.

Acquisition d'un nouveau véhicule aux services techniques

Le Ford Transit acheté d'occasion il y a une quinzaine d'années était en fin de vie et son remplacement devenu nécessaire. La mairie a décidé l'acquisition d'un Citroën Jumper, offre la plus intéressante.

Cet achat a été accueilli avec satisfaction par l'équipe des services techniques.



Chicanes, route de Lupcourt

Depuis décembre, la commune a placé, en lien avec la Métropole du Grand Nancy, une chicane en phase de "test" route de Lupcourt. Suite à son effet concluant, ce dispositif assurant sécurité et visibilité, est désormais mis en place définitivement.



Capteurs CO2 à l'école

Dans le cadre du déploiement des capteurs CO2 Class'air, l'Agence Locale de Energie et du Climat (ALEC) a mis deux appareils à disposition de la commune. Ces derniers ont été installés dans le cadre d'une étude au rez-de-chaussée et à l'étage de l'école élémentaire. Durant 6 semaines, ils ont permis de suivre, via une plateforme dédiée, la température et le taux de CO2 des locaux. Chaque boîtier a été paramétré de façon à s'allumer en rouge dès que le taux de particules dépasse le seuil recommandé et que l'aération de la pièce est nécessaire. Pour compléter l'étude, les capteurs ont ensuite été installés à la maternelle pour une période de 6 semaines également. Un équipement global de l'école sera réalisé dans le cadre des travaux d'accessibilité et de remise aux normes prévus cet été.

